



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
SYNDICAT CGT FAPT DE HAUTE-SAVOIE**

Annecy le 13 avril 2017

Monsieur DURAND Francis
Secrétaire du syndicat
CGT FAPT 74

à

Monsieur le Directeur Régional du Réseau et Banque
Rhône-Alpes Nord

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

En application du droit syndical à La Poste, les syndicats CGT FAPT Savoie et Haute-Savoie déposent un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 20 avril 2017 de 0h00 à 23h59. Ce préavis concerne toutes les catégories de personnel, cadres et non cadres, fonctionnaires et contractuels, du Réseau et de la Banque Postale de Savoie et de Haute-Savoie exerçant sur le champ de syndicalisation couvert par nos syndicats, ainsi que les personnels appelés à les remplacer.

Ce préavis de grève est motivé par les revendications suivantes :

- **Retrait du projet d'accord « Moyens de remplacements en bureau ».**
- **Ouverture de négociations sur la base des revendications suivantes :**
 - **Maintien des MRM et CER et de leur régime indemnitaire, reconnaissance des fonctions avec grade III .1 pour les MRM, III.2 pour les CER.**
 - **Régime indemnitaire des MRP identique à celui des MRM/CER, grade de base II.3.**
- **Temps de déplacement inclus dans le temps de travail.**
- **Revalorisation des indemnités kilométriques (sur la base du régime fiscal) et du taux repas.**
- **Un volant de remplacement à 25 % minimum dans les secteurs.**
- **Remise en place des COBAs remplaçants et Encadrants remplaçants, afin de pallier aux absences de longue durée.**
- **Arrêt de la flexibilité, du recours aux heures supplémentaires, du recours au travail précaire.**
- **Comblement de tous les postes vacants et remplacement de toutes les absences.**
- **Transformation de tous les emplois précaires en CDI à temps complet**
- **Réduction du temps de travail à 32 H hebdomadaires, 1 samedi libre sur 2.**
- **Maintien du service public postal en zone urbaine et rurale, pour des bureaux de poste de proximité, aux horaires d'ouverture permettant au**

plus grand nombre d'y effectuer toutes les opérations courrier, bancaires, LPM.

- **Arrêt des transformations des bureaux en APC, RPC...**
- **Arrêt des réorganisations qui suppriment des emplois.**
- **Revalorisation du point d' indice pour les Fonctionnaires et augmentation des salaires pour les Salariés**
- **Salaire de base à La Poste , Réseau et Banque Postale , de 1700 € net par mois**

Dans le cadre de ce préavis, les Organisations CGT FAPT 73 et 74 demandent à être reçues conjointement, le jeudi 20 avril 2017, lors du rassemblement, avec les autres Organisations Syndicales ayant déposé un préavis similaire.

Recevez, monsieur le Directeur, l'expression de notre entière considération,

Pour les Syndicats CGT FAPT 73 et 74

Le secrétaire général

Francis DURAND.

